



**Présent(e)s :** M. Romain VIDAL, Mme Marie-Claude LHOMMET, Mme Chantal LINKS, Mme Catherine RICHARD, Mme Marta HOPSKINS, M. Simon TIMBERT, M. Jalil TIMBERT, Mme Maria GOUVEIA, M. Philippe LOIRET, M. Pascale LOEB, Mme Julie LEGG, M. Michel CRIBIER, M. Pierre SCHNEIDER, Mme Claire VACHER, M. Philippe ROUFIAT, M. Christian HOUIS, M. Déborah ITTAH, M. Arlette LIEBERT, Mme Alice QUILES, Mme Laetitia BRANCOVAN, M. Patrice MIGAULT, M. Pierre DUGUE, Mme Danielle DUGUE, M. Pierre LUCOT et M. Boris JAMET-FOURNIER (élu référent)

**Excusé(e)s :** Mme Danièle JURANVILLE, M. Patrick JAUBERTIE, M. Jean-Claude NOHEN, Mme Nadine POUILLON.

### **Lettre du Maire sur le renouvellement des Conseils de quartier**

Boris JAMET-FOURNIER présente la lettre que le Maire M. Ariel WEIL a fait parvenir par courrier à l'ensemble du conseil de quartier Arsenal, ce qui entraîne des réactions diverses.

Michel CRIBIER dit regretter la décision de réduire la participation de la Mairie aux réunions du conseil. Le fait que le Maire se plaigne du « nombre de questions (...) qui croît de manière exponentielle » est la preuve selon lui qu'il souhaite que les conseils de quartier relaient à minima les préoccupations des habitants.

Idée que ne partage pas Simon TIMBERT, retenant davantage le caractère positif de la nouvelle méthodologie qu'il juge plus inclusive pour les membres du conseil.

Déborah ITTAH se dit surprise par le recours au vocable « mode projet » réservé selon elle au monde des entreprises privées et n'allant guère à l'environnement public. Elle demande si les budgets alloués non dépensés pourraient être reconduits. M. Boris JAMET-FOURNIER lui indique que non.

Pour Pierre LUCOT le conseil de quartier Arsenal a déjà fonctionné en « mode projet » pour le sujet du jardin de la place du Père-Teilhard-de-Chardin. Le fait que la participation du conseil à l'élaboration de ce projet n'ait pas été prise en considération a entraîné d'après lui une forte frustration. Il n'hésite pas à pointer ici la limite de la démocratie participative qui n'a pas permis selon lui d'offrir au conseil de quartier une vraie capacité d'agir. De fait les services de la DEVE ont refusé toute proposition de collaboration, si ce n'est pour le choix des bancs. Néanmoins, il déclare dans un souci d'apaisement prendre note de la volonté exprimée par la Mairie d'améliorer le fonctionnement des conseils de quartier.

M. Boris JAMET-FOURNIER conclut les débats en insistant sur la dimension positive de ce renouvellement et en rappelant que la participation de la Mairie dans les conseils de quartiers du 4<sup>e</sup> arrondissement demeurera plus forte que dans la majorité des arrondissements. Il met en avant que la Mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement est bien souvent - comme le conseil de quartier Arsenal - tributaire des services de la Ville, qui répondent ou non aux questions qu'on leur adresse selon leur plan de charge.

Concernant l'utilisation du terme « mode projet », il dit souhaiter retenir avant tout l'esprit dynamique qu'il insuffle.

### **Lecture des réponses de la Mairie du 4<sup>e</sup> par Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier Arsenal et réaction des membres**

#### **Le CRI rue Charles V**

Boris JAMET-FOURNIER fait le point sur la manière dont la Mairie du 4<sup>e</sup> soutient, via de très nombreux échanges, les riverains du chantier CRI rue Charles IV pour mettre fin aux nuisances et met

l'accent sur la future visite d'un acousticien dont les recommandations éclaireront sur les suites à donner.

Alice QUILES développe l'idée selon laquelle on est en présence de vibrations sonores issues des hottes laboratoires présentes sur le site couplés aux bruits des équipements de climatisation provenant du haut de l'immeuble. Elle affirme qu'il ne sera pas pertinent de comparer ces futures mesures avec les normes acoustiques en vigueur sur les chantiers en raison du fait que ces références ont été pensées avec une distance entre un chantier et des riverains plus importante que celle qu'il y a entre le CRI et les habitants de la rue Charles V (immédiate proximité).

Boris JAMET-FOURNIER rebondit sur cet argument qui rend d'après lui d'autant plus urgente la prise des mesures acoustiques prévues en février 2019 qui permettra de déterminer l'origine précise de ces nuisances.

Pierre LUCOT rappelle qu'il existe un niveau d'émission sonore maximum qui s'applique à l'ensemble de la ville de Paris.

Christian HOUIS déplore également une pollution visuelle nocturne rue Charles V, jusqu'à 23h et de forte intensité comme le confirme Laetitia BRANCOVAN et Catherine RICHARD.

Alice QUILES abonde dans leur sens mais précise que celle-ci semble avoir diminué dernièrement.

Laetitia BRANCOVAN poursuit en pointant du doigt un autre sujet : la verbalisation (PV) subie par les propriétaires des véhicules stationnant sur les bandes jaunes du passage piéton provisoire situé en face du numéro 12 rue Charles V et toujours en place malgré l'enlèvement des équipements de chantier. Boris JAMET-FOURNIER déclare ne pas être au courant et en prend donc bonne note.

### **Le chantier Morland**

Patrice MIGAULT fait le parallèle entre les nuisances sonores du chantier CRI et celles du chantier Morland. Pour ce dernier la phase actuelle de travaux se caractérisera par le recours à des marteaux piqueurs - particulièrement sonores donc. Catherine RICHARD rappelle que les travaux de gros œuvre ne se termineront qu'en juin 2019.

Patrice MIGAULT poursuit en évoquant des débuts de travaux parfois dès 7h du matin (également le samedi précise Catherine RICHARD) alors que l'entreprise s'est engagée à ce qu'ils ne débutent pas avant 8h.

Catherine RICHARD évoque deux évènements sur le chantier sur lesquels elle demande des éclaircissements : à savoir un incendie au dernier étage de l'immeuble, ainsi que la présence massive de pompiers sur le site avec des camions.

Pierre LUCOT fait alors allusion à la prochaine visite de chantier organisée par EMERIGE et prévue le 29 janvier à 12h – sept points étape ont ainsi été prévus - à laquelle il propose à deux membres du conseil du quartier de participer : Patrice MIGAULT et Chantal LINKS répondent favorablement.

Boris JAMET-FOURNIER rappelle que la Mairie du 4<sup>e</sup> a permis une visite du chantier et qu'il s'engage personnellement à porter l'ensemble des questions. Sur ce dernier point concernant le planning de chantier Christian HOUIS rappelle que celui-ci est consultable.

### **Square Teilhard de Chardin et rue de Sully**

L'annonce de la réunion de présentation des projets de végétalisation du quartier Arsenal du jeudi 24 janvier à 18h à la Mairie du 4<sup>e</sup> est accueillie avec satisfaction par l'ensemble du conseil (un mail d'information a été envoyé au conseil de quartier le 11 janvier).

### **Massillon**

Concernant le permis de construire de la façade végétalisée, Pierre LUCOT rappelle que les riverains constatent que le traitement de celle-ci n'est pas en conformité avec le projet présenté, la densité de la végétalisation étant limitée à quelques jardinières.

Catherine RICHARD ajoute que le mur d'angle marquant l'intersection de la rue du Petit Musc et de la rue des Lions Saint-Paul n'est pas biseauté comme le sont tous les angles des immeubles de ce

carrefour. Comme plusieurs membres du Conseil, elle souligne que cet aménagement est potentiellement dangereux pour les piétons, les vélos et les personnes en trottinette, la visibilité étant réduite du fait de l'avancement de ce mur sur le domaine public, ce qui n'était pas le cas avant ce projet

Sur ce point, Pierre LUCOT regrette que ni la Mairie, ni les bâtiments de France n'aient anticipé ce problème tout en estimant qu'il pourrait être possible de raboter ce mur situé en angle d'un espace intérieur non construit. La question de la prise en charge de ces travaux reste néanmoins posée.

Boris JAMET-FOURNIER réaffirme ici de manière générale que la Mairie du 4<sup>e</sup> est tributaire des services de la Ville ce qui fait bondir M. Philippe LOIRET qui se demande qui dirigent à la Mairie : les services ou les politiques ?

Boris JAMET-FOURNIER lui répond qu'il ne fait pas contre mais avec les services.

## **Ligne 72**

Boris JAMET-FOURNIER rappelle la demande - laissée sans suite jusqu'à aujourd'hui - qu'a faite la Mairie du 4<sup>e</sup> de concertation avec le conseil de quartier, notamment sur la question de l'emplacement des futures stations de la ligne et informe que la Mairie du 4<sup>e</sup> va redemander à l'Hôtel de Ville d'intervenir.

## **Aménagements Mairie du 4**

Boris JAMET-FOURNIER rappelle que la consultation concernant l'utilisation des bâtiments libérés – travail anticipant l'usage des locaux qui sera entériné par l'équipe municipale élue en 2020 - est toujours en ligne et ce jusqu'au 31 janvier. Il insiste sur le fait qu'il trouve dommage de garder les services habituels d'une Mairie dans ces derniers alors qu'un total de 5000 m<sup>2</sup> (les trois mairies confondus) offre des perspectives intéressantes pour des projets innovants.

Pierre LUCOT rappelle que la dernière réunion du Conseil a permis de poser les bases de ce qui pourrait être l'usage de ce bâtiment et rappelle son intention de réunir les quatre Conseils de Quartier pour avancer sur ce sujet et informe avoir interrogé les autres présidents afin de connaître leurs propositions.

## **Poussoirs feux rouges quai Henry IV**

Boris JAMET-FOURNIER confirme l'impossibilité de pouvoir faire fonctionner les boutons poussoirs aux heures des écoles, ce qui entraîne une certaine désapprobation de plusieurs membres du conseil.

Patrice MIGAULT raconte qu'il a observé nombre d'enfants qui n'ont pas la patience de respecter la minute d'attente (qui est plus proche des 2 à 3 minutes selon lui !) et qui tentent ainsi de traverser en se mettant en danger de mort. Il a ainsi noté un nombre important de situations qui auraient pu dégénérer en accident (des voitures ayant freiné en urgence afin d'éviter des enfants).

Boris JAMET-FOURNIER déclare entendre le propos mais insiste sur le fait qu'une désynchronisation des feux en journée (entraînée par le recours aux boutons poussoirs) est difficile à envisager tant elle perturbe la circulation et la cohérence du fonctionnement des feux de l'axe tout entier.

Patrice MIGAULT se déclare surpris par cette réponse et cite l'exemple d'un policier localisé pont de Sully qui d'après lui a recours à la désynchronisation des feux.

Christian HOUIS propose en lieu et place de ces boutons poussoirs de mettre un point école afin de faire traverser les enfants.

Boris JAMET-FOURNIER conclut ce sujet en déclarant que la Mairie de Paris fait son possible afin d'adoucir la circulation des voitures, ce qui ne convainc pas M. Patrice MIGAULT.

## Passage en revue des sujets inscrits à l'ordre du jour

### Choix des bancs boulevard Bourdon

(La Mairie du 4<sup>e</sup> a envoyé le document de présentation du projet à Mr Pierre LUCOT trois semaines avant la tenue de cette réunion).

Après avoir rappelé les tenants et les aboutissants du sujet, Pierre LUCOT organise un vote à main levée portant sur le choix du mobilier urbain pour la trame verte du boulevard Bourdon. Il s'agit de faire un choix entre les bancs dits « gondoles » et les bancs dits « voirie double ».

Les premiers sont défendus comme plus confortables, les seconds pour leur hauteur et leur double orientation.

- Nombre de membres ayant voté pour le choix des bancs « gondoles » : 3
- Nombre de membres ayant voté pour le choix des bancs « voirie double » : 21 (par déduction)
- Pas d'abstention (24 présents)

Pierre LUCOT entérine donc le choix des bancs « voirie double » comme mobilier urbain de la trame verte boulevard Bourdon. Il est précisé, suite à une question de Pascale LOEB, que les bancs reprendront le même emplacement que ceux qui s'y trouvent déjà actuellement.

Durant le vote, certains membres dont Chantal LINKS ont envisagé de mixer les deux styles de bancs avant au final de se raviser.

Arlette LIEBERT a notamment fait entendre l'argument que les bancs gondolent se salissaient très vite.

Boris JAMET-FOURNIER prend acte des résultats de ce vote et précise suite à une question de Catherine RICHARD que les bancs seront financés par la DEVE.

Enfin M. Michel CRIBIER évoque l'idée d'abaisser le mur au niveau des bancs afin de permettre de visualiser le canal.

### Place père Teilhard de Chardin

Pierre LUCOT rappelle que le CQ a fait de choix de bancs confortables de type « gondole » pour ce jardin.

### Projet du tunnel Sully

Un membre du conseil déclare avoir appris par voie de presse la future mise en place d'un garage de répartition des circulations douces ; Pierre Lucot diffuse des photos du projet collectée sur internet.

Pierre LUCOT regrette l'absence totale de concertation sur le sujet qui aurait permis de mettre en place une réelle consultation des habitants leur permettant d'exprimer des besoins et des idées et précise qu'il aurait souhaité à minima un avis consultatif concernant le choix du projet.

Philippe LOIRET déclare que le conseil n'a pas à être surpris et que contrairement aux déclarations de M. Pierre LUCOT le processus a été transparent.

### Voie cyclable en angle extrémité quai Henri IV/ Boulevard Morland

Pierre Lucot fait circuler un montage photo qu'il a réalisé démontrant la possibilité de rétablir le « tourne à gauche » des voitures en bout du quai Henri IV tout en conservant la piste cyclable. Et rappelle que le CQ attend toujours ce rétablissement de circulation depuis la fin du chantier de logements.

## Grand Débat National

Des membres du conseil demandent quelle est l'articulation entre ce Grand Débat National (avec notamment la mise en place d'un cahier de doléances dans chaque Mairie) et les sujets évoqués ici au sein du conseil de quartier. M. Pierre LUCOT répond que le premier est un lieu de débat autour de sujets nationaux mais pouvant partir de problématiques locales ; il invite ceux qui le souhaite à y participer.

## Projet de la place MAZAS

Catherine RICHARD demande ce qu'il advient de ce projet.

Romain VIDAL déclare que le projet a été retoqué.

## Projet du CQ de mise en valeur de l'artisanat et commerce local.

Laetitia BRANCOVAN souhaite savoir ce que sont devenues les interviews qui devaient être menés auprès des artisans et des petits commerçants.

Pierre LUCOT précise que l'initiative a bien été engagée l'année dernière mais que la cinéaste bénévole a refusé de céder les images de l'interview (du potier de la rue du Petit Musc). Il propose de relancer le projet et fait un appel aux intéressés.

## Budget participatif... plus que quelques jours

- Marta HOPSKINS défend son projet de plantes tinctoriales dans le cadre de son association FLORA ARSENAL. Ce projet a pour but selon elle de faire du quartier de l'Arsenal un lieu de connaissance de la teinture naturelle. Un potager de couleurs en quelques sortes. Aux plantations sera associée l'identification des plantes et de leurs couleurs en teinture, et éventuellement la mise en place d'exemples de couleurs extraites des plantes. Elle précise que beaucoup de plantes tinctoriales indigènes sont déjà présentes dans l'espace public et qu'il suffit de les laisser pousser en les protégeant, mais aussi de planter ou semer d'autres variétés indigènes qui sont utilisées traditionnellement dans la pratique de la teinture végétale et de l'extraction de la couleur naturelle. Elle déclare que le style de cette plantation informative sera subtil, discret et respectueux des jardiniers et des habitants du quartier. Cela serait comme une réserve. Ce projet pour elle serait un complément ou une symbiose des projets de jardins publics en cours (rue Sully, Place Père Teilhard de Chardin, et boulevard Bourdon).
- Danielle DUGUE évoque la façade sans fenêtre d'un immeuble rue Beautreuilis. Elle a déposé un projet d'aménagement de celle-ci au Budget Participatif référencé F000212.

## Sujets divers

Mme. Arlette LIEBERT déplore le nombre important **d'arbres de Noël** (sapins) qui sont laissés dans la rue après les fêtes. Elle fait remarquer l'absence de campagne de communication de la part de la Mairie pour le ramassage (lieu de stockage, incitation à déposer sur ces lieux et non dans la rue). Pierre LUCOT suggère de mettre en place l'année prochaine (novembre 2019) une campagne de sensibilisation pour inciter au dépôt citoyen en lieu de stockage proche et pas dans la rue, ainsi qu'une campagne de sensibilisation sur l'impact écologique de cet usage (on a pu voir des sapins déposés sur le trottoir dès le 26 décembre).

Christian HOUIS demande s'il existe une affichette de communication promouvant le **tri sélectif en langue anglaise** ? Ceci dans le but de cibler notamment les touristes qui utilisent trop souvent à mauvaise escient certaines poubelles.

Jalil TIMBERT demande si un aménagement est possible esplanade Henri IV notamment à l'attention des enfants. Michel CRIBIER rappelle que cette demande a été de nombreuses fois exprimée et que la Mairie considère qu'il s'agit d'un lieu utilisé pour les commémorations considéré comme inutilisable pour une autre activité. M. Simon TIMBERT rebondit sur le sujet et demande à ce que l'esplanade Henri IV soit donc rebaptisée square ou jardin des anciens combattants.

### Synthèse des questions posées

- Y-a-t-il une alternative à l'impossibilité de mettre en service les boutons poussoirs quai Henri IV pour permettre aux personnes, notamment les enfants, de traverser en toute sécurité ? Un point école notamment ?
- Le passage piéton provisoire devant le chantier CRI rue Charles V est-il toujours justifié (entraîne des contraventions pour les véhicules y stationnant) ? Est-il possible de faire vérifier le niveau des émissions sonores ?
- La liaison véhicules quai Henri IV/Boulevard Morland peut-elle être rétablie (avec continuité de la piste cyclable)
- La Mairie peut-elle solliciter les services de l'urbanisme afin que la conformité du permis de construire de l'école Massillon soit vérifié (façade végétalisée) ? Sous quelle forme la modification de l'angle peut-elle être envisagée (prise en charge par Massillon, par la Mairie, par le CQ ?)

### Prochaines réunions 2019

De 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

#### Mardi 19 février 2019

Puis : 20 mars, 17 avril, 22 mai, 19 juin, 17 septembre, 15 octobre, 20 novembre, 17 décembre

***Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre et Vincent toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.***